

CONTRAT D'OBJECTIFS FINANCIERS

~

Association LES ALBATROS DE BREST

Après étude du dossier, des réserves ont été émises du fait de :

- Total des fonds associatifs négatif

PAR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBJECTIFS FINANCIERS, L'ASSOCIATION LES ALBATROS DE BREST S'ENGAGE A RESPECTER L'ENSEMBLE DES DIRECTIVES ET OBJECTIFS DONNES PAR LA C.N.S.C.G. AU GROUPEMENT SPORTIF AFIN QUE LA SASP LES ALBATROS DE BREST PUISSE EVOLUER SAINEMENT AU SEIN DU CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 LORS DE LA SAISON 2018/2019, A SAVOIR :

- Placement du club sous surveillance, pour la durée de la saison sportive 2017-2018, impliquant la transmission le 20 de chaque mois d'un plan de trésorerie prévisionnel (en format Excel) établi jusqu'au 30 avril 2019 actualisé mensuellement, avec un premier envoi fixé au 20 septembre 2018 et un dernier envoi fixé au 20 avril 2019, à l'adresse email jb.cave@ffhg.eu.